

COMPLÉTER L'OFFRE DES CIMETIÈRES COMMUNAUX

Conseil de Métropole // Mercredi 30 septembre



DÉCRYPTAGE PAR LAURENT JAOUL

Vice-président délégué aux services funéraires
Maire de Saint-Brès

« Toutes les communes de la métropole disposent d'un cimetière ou d'un site funéraire dont elles assurent la gestion. La capacité de ces lieux est de plus en plus limitée, en raison des problématiques de réserves foncières et/ou de constructibilité des terrains, mais également de l'augmentation constante de la demande liée à la croissance démographique que connaît notre territoire.

Le conseil de Métropole souhaite donc apporter des solutions concrètes aux problèmes rencontrés par les habitants de plusieurs communes du territoire, dans des moments particulièrement difficiles. Montpellier Méditerranée Métropole envisage la création d'un cimetière intercommunal pour compléter l'offre des sites communaux et pouvoir ainsi accueillir les défunts des 31 communes du territoire dans un même lieu. L'option actuellement retenue est l'extension du cimetière Saint-Étienne du domaine de Grammont à Montpellier. Ce site, datant de 1980 et accueillant 4 500 sépultures, passera de 8 à 17 hectares d'ici 2020. Il est notamment l'un des rares cimetières à disposer de carrés traditionnels. Il s'agit, comme l'a rappelé le président de la métropole, de garantir le caractère laïc du lieu tout en permettant le recueillement de chacun dans le respect de ses convictions religieuses. D'autres projets d'implantation ou d'agrandissement seront également étudiés, à plus long terme, et dans d'autres communes du territoire.



Le cimetière Saint-Étienne du domaine de Grammont accueille actuellement 4500 sépultures.

Un cimetière
intercommunal à
Grammont d'ici 2020

ESPACES NATURELS

DES COOPÉRATIONS INTERCOMMUNALES RENOUVELÉES



© C. Ruiz

Sur le territoire métropolitain, dix sites sont identifiés Natura 2000 - un réseau écologique européen pour la conservation des habitats naturels de la faune et de la flore sauvage. Montpellier Méditerranée Métropole gère directement l'un de ces sites et s'est associée avec des intercommunalités voisines pour piloter deux autres de ces espaces naturels. Lors de ce dernier conseil de Métropole, la collectivité a renouvelé son partenariat, pour trois ans, dans le cadre de la gestion du site Natura 2000 « Hautes Garrigues du Montpelliérais » avec les communautés de communes Cévennes Gangeoises et Suménoises, Grand Pic Saint-Loup, Lodévois Larzac, Pays de Lunel et Vallée de l'Hérault. Pour le site Natura 2000 « Montagne de la Moure et Causse d'Aumelas », la métropole, le syndicat mixte du Bassin de Thau et la communauté de communes Vallée de l'Hérault se sont engagées sur une durée de trois ans.

ÉCONOMIE

LE BIC VISE LES ÉTOILES

Le Business & Innovation Centre (BIC) de Montpellier Méditerranée Métropole fait son entrée dans l'ESA BIC. Un dispositif d'incubation mis en place dans plusieurs pays. Dans ce cadre, les start-up de la métropole profiteront des données de l'Agence Spatiale Européenne pour développer de nouveaux services dans l'aéronautique, l'agriculture, l'environnement ou encore la santé. Elles bénéficieront également de nouveaux services d'accompagnement (subventions, prêts bancaires, accès à des locaux équipés, soutien technique...). Sur le territoire métropolitain, il existe une filière de recherche de pointe sur les nano-satellites, bientôt renforcée par la

construction d'un centre spatial universitaire au sein de l'université de Montpellier.



© C. Ruiz

INSTITUTION

UNE NOUVELLE ÉLUE AU CONSEIL



Béatrice Michel, adjointe au maire de Juvignac, fait son entrée au conseil de Métropole. Elle remplace Marie-Pierre Padelou, conseillère municipale de Juvignac, qui quitte ses fonctions. La règle veut que lorsqu'un conseiller communal démissionne, il soit remplacé par un autre de ses collègues désigné par le conseil municipal de sa commune. Chaque municipalité dispose ainsi d'un nombre de conseillers en fonction de sa population.

CULTURE

LA COMÉDIE DU LIVRE PILOTÉE PAR LA MÉTROPOLE

Elle a acquis une notoriété nationale et internationale et toucher un public allant au-delà du périmètre du territoire métropolitain, à l'instar d'autres grands festivals, tels que Montpellier Danse, Radio France, Cinemed... La 31^e édition de la Comédie du livre, prévue en mai prochain et dédiée à la littérature italienne, sera donc pilotée par Montpellier Méditerranée Métropole. La Ville de Montpellier sera toujours partie prenante dans l'organisation de cet événement qui attire, chaque année, près de 60 000 visiteurs sur l'esplanade Charles-de-Gaulle à Montpellier.

6,1 millions d'euros

c'est la somme attribuée par l'État à Montpellier Méditerranée Métropole dans le cadre de l'appel à projets « ÉCOCITÉ Ville de demain »

pour la rénovation thermique de près de 600 logements privés, répartis dans cinq copropriétés et une résidence. La métropole a confié à la SAAM le soin de réaliser des études financières et techniques préalables aux travaux.

1 704

c'est le nombre de logements locatifs sociaux financés en 2014 par la Métropole

sur son territoire, dont 1201 destinés aux familles et personnes défavorisées et 503 à des étudiants. L'an dernier, la collectivité a distribué 5,9 millions d'euros d'aides à la construction et garanti les emprunts contractés par les bailleurs sociaux à hauteur de 60 millions d'euros. La politique de la ville de Montpellier, qui compte 22% de logements sociaux sur son territoire, a notamment été saluée, lors du congrès HLM, par François Hollande, président de la République et Sylvia Pinel, ministre du logement.



Suivez en direct les conseils de Métropole sur montpellier3m.fr